

VAL'CITOYEN



Ligue des droits de l'Homme - Section L'Hay-les-Roses-Val-de-Bièvre
N° 40 - JUIN 2020

L'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des Gouvernements.

Extrait du préambule à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789

Édito

Demain, le monde, comme hier ?

La mondialisation de la production et des échanges, champ de bataille de la concurrence entre les propriétaires du capital pour la maximisation des profits par l'exploitation des peuples les plus dominés, a réussi à faire du monde un paradis pour les riches, et un enfer pour les pauvres. Arrive soudain au sein de cette monstruosité, la crise sanitaire du coronavirus, une pandémie mondiale qui, dans notre pays, a accompli l'impensable : la protection de la vie humaine a primé sur les intérêts économiques ; c'est une première.

Mais ce renversement des valeurs produit par l'incurie de l'État, qui en l'absence de masques a dû confiner la population, qui aveugle aux luttes des personnels soignants qui durent depuis plus d'un an, n'a pas non plus assumé la crise de l'hôpital, risque d'être de courte durée.

En effet les tenants du néo-libéralisme qui sont au pouvoir, ont toujours répondu à ses conséquences en matière d'inégalités, de revenus, d'emploi, de droits, non par des réformes qui viseraient à terme à son dépassement, mais au contraire par des réformes dites de modernisation, qui n'ont pour résultats que de renforcer ses effets destructeurs (voir les réformes du droit du travail, de l'école, de l'hôpital, du logement...).

En sera-t-il demain autrement ?

La population laborieuse, celle des caissières, des aides-soignantes, des travailleurs à domicile, des agents d'entretien... habituellement ignorée si ce n'est méprisée, a été portée sur le pavois, applaudie chaque soir, demande de meilleurs salaires, plus de personnel dans les hôpitaux et les EHPAD, des logements accessibles à tous, moins d'inégalités et de précarité...

Mais déjà tous ces travailleurs à 90 % salariés le plus souvent en CDD, sont sortis de l'actualité : Parmi ces oubliés, les travailleurs sans-papiers, précaires parmi les précaires, dont à aucun moment la régularisation de leur séjour n'ait été envisagée, alors que les emplois de service qu'ils occupent le plus souvent ont été en première ligne pendant le confinement. Cela peut >>>>>

>>>> Attendre ! Au sens propre d'ailleurs, quand on sait qu'il faut des mois d'attente pour décrocher un rendez-vous dans les préfectures, uniquement par Internet, et presque deux ans ensuite pour obtenir un titre de séjour.

Mais la crise économique va aussi être mise à profit pour relancer le capitalisme sur de nouvelles bases : le capitalisme numérique, pour relancer la production dans de nouvelles conditions qui vont se traduire par des licenciements massifs.

Ce nouveau management a besoin pour réussir de la dimension européenne. C'est ainsi que l'UE, sous l'impulsion de Macron-Merkel propose de mettre en place des financements proches des mille milliards d'euros avec l'ambition d'ajouter à l'union monétaire, l'union budgétaire pour la solidarité entre les 27. Ce soutien sera conditionné à « *un engagement clair par les États membres d'appliquer des politiques économiques saines, et un programme de réformes ambitieux* » : C'est le plan de relance de la rentrée promis par le président Macron?

La crise sanitaire elle, va disparaître petit à petit, mais elle nous a fait entrer dans une période de libertés et de démocratie confinées. Le président de la Ligue des droits de l'Homme, Malik Salemkour, déclare dans une interview donnée au journal *Le Monde* du 27 mai, que « *Nous restons dans une situation exceptionnelle, où le fonctionnement démocratique n'est pas normal, avec un exécutif aux pouvoirs exorbitants tandis que tous les contre-pouvoirs sont affaiblis.*... » « *Dans un Etat de droit le premier des contre-pouvoirs c'est le Parlement. Or il continue à avoir un fonctionnement dégradé, sans capacité de proposer la loi et en déléguant des pouvoirs au gouvernement jusqu'en début juillet* »... « *La multiplication des recours à la justice témoigne de l'échec du dialogue social, du dialogue civique et du dialogue politique.* »... « *Sur le fichier de traçage la justice a dû rappeler au gouvernement qu'il y a des contraintes strictes à respecter* »... « *Sur l'application stopCovid on est dans l'absurdité... On ouvre une boîte de Pandore pour un outil peu utile et qui porte gravement atteinte aux libertés.* »

Big Brother vient de mettre le pied dans l'entrebâillement de la porte, encore un effort et bientôt il nous parlera à l'oreille pour notre plus grand bien évidemment ! La liberté alors réservée aux sourds ...

Appli STOPCOVID

Danger

Bien que le parlement ait voté en faveur du déploiement de l'application StopCovid, la Ligue des droits de l'Homme (LDH) continue à alerter sur les dangers pour la vie privée et les libertés que présente son utilisation. Sécurité, fiabilité, anonymat, inefficacité, discriminations, durée de conservation et effacement, consentement « faussé », acceptabilité d'une surveillance généralisée, tels sont les problèmes que pose StopCovid.

Rappel du fonctionnement

L'application StopCovid installée volontairement sur son smartphone permettra à une personne testée positive au coronavirus d'alerter automatiquement tous les utilisateurs avec lesquels le Bluetooth de son smartphone a été en contact récemment (moins d'un mètre et plus de quinze minutes), afin qu'ils se fassent tester.

Fiabilité, sécurité

L'inventeur du Bluetooth qui permet aux appareils électroniques de communiquer entre eux alerte sur :

le manque de fiabilité : le Bluetooth n'a pas été prévu pour mesurer des distances entre les personnes ce qui entraîne des risques d'une part de ne pas détecter des cas positifs (ceux qui ont vraiment été en contact mais ne seraient pas informés peuvent continuer à contaminer) ou au contraire des fausses alertes (risques de demandes de tests et encombrement des services de santé) ;

le manque de sécurité du Bluetooth qui devra être activé en permanence permet le piratage de toutes les données du téléphone.

Efficacité incertaine

Les épidémiologistes indiquent que 60% de la population devrait utiliser l'application pour qu'elle soit efficace, or les expériences de Singapour ou Corée du Sud montrent que seuls 15 à 30% l'ont installée.

Discriminations

Le choix d'une application sur smartphone exclut une grande partie de la population (seulement 44% des plus de 70 ans en possèdent un et 14% des Français ne sont pas à l'aise avec l'installation d'une application ou l'activation du Bluetooth) pourtant c'est cette classe qui est considérée comme la plus « à risques ».

Anonymat

L'anonymat n'est pas garanti en raison même de la conception de l'application fonctionnant avec des pseudonymes qui permettent toujours la ré-identification et seront distribués par un serveur central (qui peut toujours être piraté). Ceci est d'autant plus dangereux qu'il s'agit de données de santé, par définition extrêmement sensibles qui sont en général protégées par le secret médical. >>>>

>>>> Par ailleurs, nul ne peut ignorer que les systèmes d'exploitation des smartphones, Android et iOS, permettent à leurs fournisseurs Google et Apple de récupérer des données personnelles, les données de StopCovid ne devraient pas leur échapper.

Si ces données restaient vraiment anonymes, leur traitement n'aurait pas besoin de l'aval de la Cnil, or le gouvernement lui a pourtant demandé son avis qui bien que favorable émet pourtant des réserves.

Durée de conservation

Le gouvernement promet que les données seront effacées à la fin de l'épidémie mais il reste par ailleurs très prudent sur une deuxième vague. Décidera-t-il en prévision de conserver les données ? Aucune garantie n'est apportée.

Consentement

Le volontariat mis en avant permet au gouvernement de considérer qu'il y a consentement de la part de l'utilisateur, mais il est peu probable que celui-ci soit libre et éclairé (l'utilisateur aurait tout compris du fonctionnement et de ses conséquences...) et par ailleurs on peut redouter que pour certains services, l'accès aux lieux publics, entreprises, etc. l'utilisation de StopCovid soit « fortement » recommandée, ce qui fausserait complètement le caractère libre de celui-ci.

Acceptabilité

Les craintes que porte cette épidémie nous ont fait renoncer à nombre de nos droits et libertés pour nous-mêmes ou pour nos semblables mais il n'est pas acceptable que pour l'endiguer une majorité de nos concitoyens décident de se soumettre à un contrôle permanent. Ce serait la porte ouverte à une surveillance technologique généralisée.

Paris, le 28 mai 2020

Salut l'artiste !

Humoriste, acteur de théâtre et de cinéma, Guy Bedos était tout cela et plus encore.

Il était au côté des plus faibles, des sans-papiers, des sans-logis, des sans-droits. Guy Bedos était au côté de l'humanité, contre l'injustice et le racisme. Guy Bedos nous faisait rire en nous faisant penser et nous rappelait sans complaisance nos faiblesses.

Guy Bedos manquera à tous, à la Ligue des droits de l'Homme (LDH) en particulier dont il était membre et qu'il avait accompagné dans de nombreux combats.

La LDH salue l'artiste, l'homme et le militant.

Elle adresse ses condoléances à sa famille et à ses proches

Communiqué LDH

Paris, le 28 mai 2020

Edition Spéciale !!!

Oyé, oyé bonnes gens ! Le pilonnage médiatique a à nouveau fait ses choux gras de l'actualité et, à ce titre, la crise du Coronavirus a été du nanan pour quasiment toutes les rédactions de journaux écrits et télévisuels.

Imaginez, une crise sanitaire mondiale aux enjeux médicaux, sociétaux, économiques, affectant tous les secteurs de la vie quotidienne et dont le scénario s'écrit au fur et à mesure des jours et de leurs lots de nouvelles informations, d'ailleurs souvent contradictoires - avancer masqué ou pas ?- mais qu'à cela ne tienne ! Quelle aubaine !

Tout d'abord saisies, comme tous les acteurs de la société, par la décision de confinement décrétée par le Président de la République le 17 mars 2020, les rédactions ont bien vite fait de se réorganiser, notamment grâce aux nouveaux outils de communication, Skype en tête, pour nous servir, jusqu'à la nausée, édition spéciale sur édition spéciale.

Car cette avalanche de reportages apportant en continu de nouveaux éléments -pas toujours indispensables, voire carrément superflus- dont nous avons déjà souligné le caractère totalitaire et anxigène à l'occasion des attentats de janvier puis novembre 2015, s'est poursuivie ce coup-ci de mi-mars à fin mai.

Mais pourquoi continuer à nous souhaiter la bienvenue dans une édition spéciale d'un journal télévisé, configuration de diffusion de l'information particulière liée à un événement sensationnel mais limité dans le temps, lorsque l'événement en question se prolonge indéfiniment, jusqu'à plus soif ?!

Ainsi, de 30 à 40 minutes en temps normal, le journal télévisé de France 2 est passé allègrement à plus d'une heure avant de redescendre progressivement à 50 minutes environ.

Si le repas était copieux, était-il pour autant savoureux ? A l'heure où beaucoup de gens se mettent à table, le début des journaux a été longtemps consacré à des reportages dans les hôpitaux, reportages qui, au prétexte de fournir une information la plus complète possible, rivalisaient d'indécence dans la description de la détresse des malades et des soignants, assortie parfois de scènes propres à couper l'appétit de tout un chacun ! Oubliées les « Urgences », « New Amsterdam », « Nightshift » et autres séries médicales aux passages dégoulinant d'hémoglobine dignes d'un cours d'anatomie, bienvenue dans la réalité des services de réanimations avec leur panoplie de respirateurs et autres appareils nécessaires à la survie des patients ! Au secours !

Ensuite avons-nous eu droit à toutes les déclinaisons possibles des effets de la crise sur tous les segments de la société – la crise et les écoles, la crise et la pollution, être coiffeur au temps de la crise, être pêcheur à la ligne au temps de la crise, etc. -dans des reportages descriptifs se focalisant sur des situations individuelles, sans >>>>

>>>> toujours le recul et l'analyse attendus, nécessaires à un décryptage pédagogique de l'information.

Plus souvent nous a-t-on servi ce mélange d'information et de distraction que les anglo-saxons qualifient d'infotainment et que l'on pourrait traduire par infistraction ou info-divertissement.

Ainsi de la description de la situation sanitaire des autres pays, particulièrement de nos voisins européens, avec, sous-jacente, une compétition pour la meilleure sauvegarde sanitaire, chacun comptant ses morts et ses rescapés.

N'a-t-on pas entendu répéter à l'envi que les Etats-Unis étaient le pays le plus touché par l'épidémie avec 100 000 morts à l'heure où j'écris, alors que la France n'en comptabilisait « que » 29 000. Précision utile qu'il m'a fallu attendre 8 semaines pour l'entendre énoncer, les Etats-Unis comptent 330 millions d'habitants, la France, 67 millions : cherchez l'erreur...

Compte tenu de ce raz-de-marée, les autres sujets ont été gommés de l'actualité comme si plus rien d'autre n'existait que la crise du Coronavirus. Oubliés, les exactions de Assad en Syrie, le terrorisme djihadiste au Sahel, la crise des gilets jaunes, les migrants en Méditerranée.

C'est hélas à la suite de la mort de George Floyd, victime afro-américaine du racisme systémique et barbare qui mine la police américaine, et des émeutes qui s'en sont suivies, qu'enfin un sujet autre que la crise sanitaire actuelle a ouvert le journal.

Il aura fallu attendre 72 jours.

La République défigurée

La Constitution du 4 octobre 1958, dans son article premier déclare : « la France est une République indivisible et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ».

La République est défigurée en vérité par la fragmentation sociale qui s'amplifie d'année en année sous les effets combinés de la précarisation, des discriminations et des remises en cause des solidarités. Ce détricotage du lien social n'est évidemment pas sans incidence sur les risques de crispations xénophobes ou identitaires dont il constitue même, à bien des égards, la base objective et le principal facteur de risque.

Défigurée enfin, de longue date, rongée par le « présidentialisme » qui asphyxie l'ensemble des autres pouvoirs constitués.

Comment y porter remède ? c'est bien parce qu'elle considère comme indispensable la refondation urgente d'une République vivante, et que l'émancipation des citoyens ne peut être que l'œuvre des citoyens eux-mêmes, que la Ligue des droits de l'Homme les invite à rejoindre le combat pour une citoyenneté active.

(Jean-Pierre Dubois. Extraits de « La République défigurée »)

COVID 19 et frontières maritimes de l'UE : les Etats européens assument une politique de laisser mourir



13 Mai

Aux frontières maritimes de l'Union européenne (UE), la situation est chaotique entre la suspension des opérations de sauvetage solidaires et la fermeture des ports européens en passant par la poursuite des refoulements illégaux et des violences aux frontières jusqu'à la mise en place d'« hotspots flottants ».

Alors que la Commission européenne doit présenter son nouveau « pacte européen sur l'asile et les migrations » ces prochains jours, il est urgent que les Etats membres de l'Union européenne changent de cap et construisent de nouvelles politiques ambitieuses et respectueuses du droit international en mer.

Des opérations de recherche et de sauvetage actives doivent être mises en œuvre aux frontières maritimes extérieures de l'UE et l'accès aux ports européens doit être garanti afin d'assurer la protection des personnes rescapées, dans le respect de leurs droits fondamentaux. Les pratiques de refoulements illégaux et/ou de renvois aux frontières doivent cesser et le droit d'asile aux frontières assuré, conformément aux recommandations du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et de l'Organisation mondiale de la santé dans le contexte de crise sanitaire. Source: La Cimade

Ils sont toujours là, nos vieux adversaires...Ils s'appellent, l'arbitraire qui menace les libertés, l'intolérance qui détruit la fraternité, le racisme qui nie l'égalité, l'individualisme qui tue le citoyen. Elle est toujours présente la misère, cette insulte à la dignité... Henri Leclerc, Centenaire de la LDH.

Vous êtes étranger : pour vous informer sur vos droits, constituer un dossier, faire des démarches

PERMANENCE D'AIDE JURIDIQUE
34, rue Jean-Jaurès, 94240 L'Hay-les-Roses
TOUS LES SAMEDIS DE 9h à 13h

Si c'est un homme

*Vous qui vivez en toute quiétude
Bien au chaud dans vos maisons,
Vous qui trouvez le soir en rentrant
La table mise et des visages amis,
Considérez si c'est un homme
Que celui qui peine dans la boue,
Qui ne connaît pas de repos,
Qui se bat pour un quignon de pain ,
Qui meurt pour un oui, pour un non,
Considérez si c'est une femme
Que celle qui a perdu son nom et ses
cheveux*

*Et jusqu'à la force de se souvenir,
Les yeux vides et le sein froid,
Comme une grenouille en hiver.*

N'oubliez pas que cela fut,

Non, ne l'oubliez pas :

*Gravez ces mots dans votre cœur,
Pensez-y chez vous dans la rue,*

*En vous couchant en vous levant ;
Répétez-les à vos enfants.*

Ou que votre maison s'écroule,

Que la maladie vous accable,

Que vos enfants se détournent de vous.

Primo Levi « Si c'est un homme »

Ont contribué à ce N° : Josée FROUIN, Michel DES BRUERES,
Jean FROUIN

N°40– JUIN 2020 Sommaire

- 1- Édito – Demain, le monde, comme hier ?
- 2- Appli Stopcovid Danger – Salut l'artiste !
- 3- Édition spéciale !!! - La République défigurée
- 4- Covid 19 et frontières maritimes de l'UE: Les États européens assument une politique de laisser mourir – Si c'est un homme

Vous désirez prendre contact, adhérer à la LDH,
section locale L'Hay-les-Roses – Val-de-Bievre
34, rue Jean-Jaurès, 94240 L'Hay-les-Roses
ldh-lhay-valdebievre@ldh-france.org
<https://ldh94valdebievre.wordpress.com/>
[@LDH_ValDeBievre](#)